

EVENEMENT LITEAU

*Initiative formellement inscrite dans le cadre des événements concourant à la
Journée européenne maritime du 20 mai 2010*

Politiques et sciences de la mer : ensemble pour une politique maritime intégrée

Coastal and ocean policies and research: converging toward an integrated maritime policy

Palais des Congrès de La Baule – 17 et 18 mai 2010

Programme prévisionnel

Dans le domaine maritime, les besoins dépassent largement les axes définis dans les plans stratégiques de recherche. Pour faire face à la complexité et à l'incertitude des réponses, les utilisateurs de la recherche doivent pouvoir aussi contribuer à la définition des orientations de la recherche et des diverses politiques sectorielles et thématiques qui la sous-tendent.

La nouvelle gouvernance de la recherche marine et maritime (Alliance pour les sciences de la mer, Conseil national de la recherche marine et littorale) proposée dans le cadre du Grenelle de la Mer et reprise dans la Stratégie Nationale de la Mer et des Océans (Livre bleu), doit faciliter ces interactions entre utilisateurs et scientifiques.

A la lumière de l'identification des besoins, il s'agit de réfléchir sur le rôle et le fonctionnement de chacun de ces dispositifs de gouvernance en relation avec le futur « conseil national de la mer et du littoral » (selon la dénomination définitive qui sera retenue) et sur la base des recommandations du Comité Opérationnel (COMOP 8) Recherche & Innovation.

Lundi 17 mai (13h45-16h) : Session introductive

Lundi 17 mai (16h30-18h30) :

Session 1 « Approche écosystémique et planification stratégique intégrée »

La planification stratégique maritime est l'un des instruments clé du plan d'action pour une politique maritime intégrée de la Commission européenne et du Livre bleu français « Stratégie nationale pour la mer et les océans ». Elle nécessite une réflexion concertée sur les échelles géographiques appropriées et selon une approche écosystémique. Néanmoins, malgré les initiatives en faveur de la coexistence des activités en mer, force est de constater un manque de réflexion scientifique et politique sur la gestion des espaces maritimes y compris les littoraux, réflexion qui pourrait tirer profit de l'expérience des acteurs opérationnels au-delà des approches sectorielles d'allocation de l'espace. Cette session propose de réfléchir à la pertinence des échelles de planification et aux options d'aménagement des espaces côtiers et marins, en tirant des leçons des expériences en cours, en recherchant la cohérence avec les outils existants (DTA -directive territoriale d'aménagement-, SDAGE -schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau-, SCOT -schémas de mise en cohérence territoriale-, SMVM -schéma de mise en valeur de la mer-, etc.) dans le cadre d'une gestion intégrée de la mer et du littoral.

Mardi 18 mai (9h-10h30) :

Session 2 « Exploration et gestion durable des ressources marines »

La gestion durable des richesses de la mer passe par l'exploration des ressources marines. Or, les fonds marins, et plus particulièrement le domaine profond, ou encore la biodiversité marine, espèces comme écosystèmes, restent encore largement méconnus et nécessitent des efforts sur le long terme. Le développement des « biotechnologies bleues » exige un effort accru de bioprospection au travers de la cartographie et des inventaires des fonds

marins et de leurs richesses. L'exploitation durable des ressources biologiques (pêche et aquaculture) et minérales sous-marines (industries du pétrole, du gaz, des métaux et des granulats marins...) représente des enjeux économiques et environnementaux qui supposent une réflexion stratégique. De même, le développement des connaissances et de l'expertise dans le domaine des ressources énergétiques marines doit être renforcé. Des efforts restent à faire pour l'implantation de l'éolien en mer tout comme l'énergie des courants marins, de la houle et des vagues ou l'énergie thermique manquent encore singulièrement de retour d'expériences.

Mardi 18 mai (11h-12h30)

Session 3 « Observation des océans et surveillance côtière »

Les zones côtières sont des lieux d'interface entre dynamiques marines et terrestres. Soumises à de multiples pressions et agressions tant naturelles (ex : inondations, tempêtes, érosion) qu'humaines (ex : apports polluants) et technologiques (ex : barrages, ports), qui influencent le fonctionnement des mers et des océans dans leur ensemble, elles se comportent comme des systèmes complexes qu'il convient de considérer comme tels. A cette complexité s'ajoute la nécessité de prendre en compte la continuité des espaces qui se succèdent du haut du bassin versant aux confins des espaces maritimes. Dans ce contexte, les systèmes d'observation mis en place dans le cadre de l'océanographie opérationnelle sont essentiels, notamment pour ce qui concerne le suivi de l'évolution du climat et de ses effets sur les espaces océaniques et côtiers. La connaissance de la dynamique des masses d'eau est également fondamentale pour l'efficacité de la surveillance côtière, qu'il s'agisse de tous les apports polluants en provenance du bassin versant ou des pollutions maritimes en provenance des bateaux.

Mardi 18 mai (14h-15h30)

Session 4 « De l'écologie à l'ingénierie : pour des activités maritimes innovantes »

Afin de favoriser le développement d'une économie maritime durable, il convient de promouvoir une recherche et une innovation marine et maritime qui prennent en compte la capacité de charge de l'environnement, mais également les moyens de renforcer la productivité des écosystèmes qu'il abrite. Recherches scientifiques et technologiques, des domaines privé et public, doivent pouvoir s'associer au service des politiques publiques et du développement des activités maritimes : moteurs marins moins polluants, nouvelle conception des navires, développement de technologies pour les grands fonds ou de techniques de pêche sélectives. Pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain, de nouvelles manières de penser les aménagements côtiers (barrages, ouvrages de défense...) ou les ports doivent également être envisagées. Ingénierie et écologie doivent s'associer pour renforcer les services rendus par les écosystèmes.

Mardi 18 mai (16h-17h) : session conclusive